Les PROCEDURES D'INSCRIPTIONS au LEGTA DE THIERACHE

Votre enfant est en 4ème et souhaite intégrer une classe de 3ème

Il s'agit d'un recrutement direct.

Une commission se réunit début juin pour examiner les demandes d'admission. Sont pris en compte : les bulletins, une lettre de motivation ainsi que l'avis émis après un entretien réalisé lors des portes ouvertes ou un rendez vous.

Votre enfant est en 3ème et souhaite intégrer une classe de 2nde générale ou une classe de 2nde professionnelle :

Il doit passer par la procédure appelée « affelnet » qui est gérée par l'établissement d'origine.

Votre enfant aura à faire 3 vœux qui seront saisis par son collège ainsi que ses notes (celles-ci permettront un classement des élèves qui seront ensuite affectés sur leur 1er , 2ème ou 3ème vœux suivant leurs résultats et le nombre de candidatures aux formations demandées).

Fin juin, les résultats des **affectations** sont communiqués aux familles et aux lycées d'accueil.

Le LEGTA de Thiérache enverra à ce moment là les dossiers d'inscriptions aux familles.

Attention à être vigilant à différents points :

- **Nous sommes un établissement public** et le **collège de votre enfant doit impérativement** nous **saisir** dans les vœux **affelnet**
- Vous avez le **droit d'exiger** que **notre établissement** soit saisi comme **1er vœu** si c'est votre choix, rien ne vous oblige à mettre en 1er vœu le lycée de secteur (sinon votre enfant risque d'être affecté dans le lycée de secteur et non dans notre établissement)
- Si vous êtes domicilié dans un **département autre que l'Aisne, l'Oise ou la Somme**, il faut également que l'établissement fasse une **saisie dans affelnet** (il demande dans ce cas une autorisation d'accès à affelnet pour l'académie d'Amiens).
  ☞Compte tenu du faible nombre d'établissements agricoles par département, il n'y a **pas de nécessité de dérogation pour un changement d'académie**. (nous dépendons du Ministère de l'Agriculture et non de l'Education Nationale).

Si votre enfant est sur **liste d'attente ou non affecté** alors que lors d'un **entretien** aux portes ouvertes ou lors d'un rendez vous, nous avions émis un **avis favorable**, **n'hésitez pas à prendre**

contact avec nous, chaque année nous avons des places qui se libèrent (départ vers l'apprentissage ou le privé par exemple).

Votre enfant est en classe de 2nde générale ou professionnelle et souhaite intégrer une classe de 1ère

Il s'agit d'un recrutement direct, sous réserve d'une place libre dans la classe demandée.

Pour un passage de 2nde générale en 1ère STAV :

Une commission se réunit début juin pour examiner les demandes d'admission. Sont pris en compte les bulletins, une lettre de motivation ainsi que l'avis émis après un entretien réalisé lors des portes ouvertes ou un rendez vous.

Pour un passage de 2ndegénérale vers une 1ère professionnelle ou d'une 2nde professionnelle vers une première professionnelle d'une autre spécialité :

Une commission se réunit début juin pour examiner les demandes d'admission. Sont pris en compte les bulletins ainsi que l'avis émis après un entretien réalisé lors des portes ouvertes ou un rendez vous. De plus une demande de dérogation doit être faite auprès de la DRAAF, notre autorité académique (c'est notre lycée qui s'en charge, un imprimé vous sera remis après avis favorable de la commission).

Votre enfant est en terminale et souhaite intégrer le BTSA Productions animales

Vous devez impérativement passer par la **procédure « parcoursup »**. L'avis émis après un **entretien** réalisé lors des portes ouvertes ou d'un rendez vous est un des critères **pris en compte par la commission de recrutement**.

Remarque : une demande d'entrée en BTSA est possible **après la rentrée** en cas de souhait de changement d'orientation après la procédure « parcoursup », sous réserve de places disponibles.

INFORMATIONS :
LYCEE AGRICOLE DE THIERACHE
Le Pont de Pierre
02140 FONTAINE LES VERVINS

Mail : legta.la-thierache@educagri.fr
www.lycee-thierache.educagri.fr
Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : Fb Legta De Thierache, @legta.cfppa.ufa.de.thierache